

<https://ecoleetsociete.se-unsa.org/LV1-la-ministre-repond-favorablement-au-SE-Unsa>



école & société

# LV1 : la ministre répond favorablement au SE-Unsa

- Éducation - Collège 2016 - Action du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : samedi 4 avril 2015

---

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

---

Dans une lettre adressée au SE-Unsa le 3 avril, Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, confirme que l'enseignement de la langue vivante 1 en classe de 6ème sera porté à 4 heures, [en réponse à une demande pressante de notre syndicat](#).

Najat Vallaud-Belkacem explique dans cette lettre que l'enseignement des langues vivantes est une priorité.

*"L'amélioration des compétences en langues vivantes étrangères des élèves français est une de mes priorités. L'apprentissage des langues vivantes tient non seulement une place fondamentale dans la construction de la citoyenneté, dans l'enrichissement de la personnalité et dans l'ouverture au monde, mais il est également un atout dans l'insertion professionnelle des jeunes, en France comme à l'étranger."*

La ministre rappelle l'effort porté sur l'apprentissage des langues vivantes. La LV1 sera enseignée dès le CP, et la LV2, dès la 5ème, pour tous les élèves. C'est dans le cadre de la réforme du collège que le SE-Unsa a saisi directement la ministre pour expliquer que l'introduction de la LV1 en CP ne pouvait se faire au détriment d'une heure d'enseignement de la LV1 au collège (en 6ème précisément).

**La ministre a tranché en faveur de la demande du SE-Unsa :**

**« S'agissant du nombre d'heures hebdomadaires de langue vivante 1 en classe de sixième, j'ai décidé que celui-ci serait de 4 heures. »**

Pour le SE-Unsa, [seule organisation syndicale à porter des revendications concrètes sur les grilles horaires](#), **cette décision juste est une satisfaction, tant pour les élèves que pour les enseignants.**

Grâce à l'action du SE-Unsa, [le seul syndicat qui tient les comptes pour les 4000 postes](#), l'horaire-élève a augmenté de 2 heures durant les négociations. Désormais, les 4 niveaux du collège bénéficient tous de 26 heures par semaine, et de 3 heures de marges-profs pour travailler en groupe-réduits.